

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 36 (1907)

Heft: 16

Rubrik: Examens pédagogiques des recrues en 1906 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sans doute, si la proposition et ses éléments ont été bien saisis, la ponctuation doit se trouver facilement, mais il n'en est pas moins vrai qu'il importe de faire connaître très méthodiquement aussi le rôle de chaque signe de ponctuation. Pour cela, servons-nous encore d'exemples bien adaptés dans le genre de ceux-ci :

1. Dieu est notre Créateur. (Le *point*.)

2. L'homme, l'animal, la plante, proclament la bonté de Dieu. (La *virgule*.)

3. Pourquoi aimez-vous votre père et votre mère ? (Le *point d'interrogation*.)

4. Combien est redoutable la malédiction de Dieu contre les mauvais fils ! (Point *d'exclamation*.)

L'étude de la ponctuation, comme application grammaticale, revêt une réelle importance qu'il ne faut pas méconnaître. Et quel sens trouver dans un exercice de rédaction qui serait mal ponctué, ou qui ne le serait aucunement ?

Les exemples donnés à propos de la ponctuation auront leur utilité également dans l'étude des différents tours de phrases. Nous en ferons déduire dans quels cas le sujet précède le verbe, dans quels cas, par contre, il y a inversion.

Au point de vue théorique, nous avons absous le programme du cours moyen. Le programme général prévoit de plus des exercices de permutation et des dictées d'application. Puisque c'est ici le lieu, nous en parlerons et dirons d'abord des exercices d'application en général. (A *suiore*.)

N.-B. — Cet article fait suite à ceux parus déjà dans le *Bulletin*, numéros des 15 mars, 15 juin et 15 novembre 1906, et des 15 janvier et 15 février 1907. F. B.

EXAMENS PÉDAGOGIQUES DES RECRUES EN 1906

(*Suite et fin.*)

Nous avons passé en revue, dans le numéro précédent du *Bulletin*, les résultats obtenus en Suisse en 1906, à l'occasion des examens pédagogiques des recrues. Nous avons donné un aperçu général du double mouvement des bonnes et des mauvaises notes, ainsi que le groupement des cantons selon la note moyenne acquise par chacun d'eux.

Il sera intéressant maintenant de jeter un coup d'œil sur le classement des 25 Etats confédérés, dans les diverses branches,

d'après les résultats obtenus. Voici dans quel ordre il faut les ranger à cet égard :

Lecture		Composition		Calcul		Branches civiques	
Bâle-Ville	1.28	Bâle-Ville	1.59	Genève	1.58	Obwald	1.85
Zurich	1.30	Zurich	1.64	Appen.-E.	1.62	Neuchâtel	1.95
Genève	1.31	Genève	1.67	Bâle-Cam.	1.72	Vaud	1.98
Obwald	1.44	Neuchâtel	1.74	Valais	1.75	<i>Fribourg</i>	<i>2.07</i>
Neuchâtel ¹	1.45	Glaris	1.84	Obwald	1.75	Valais	2.07
Thurgovie	1.46	Obwald	1.87	Neuchâtel	1.78	Argovie	2.08
Glaris	1.46	Argovie	1.88	<i>Fribourg</i>	<i>1.78</i>	Zoug	2.11
Vaud	1.47	Thurgovie	1.89	Thurgovie	1.79	Genève	2.11
Zoug	1.47	Vaud	1.89	Argovie	1.79	Bâle-Ville	2.11
Argovie	1.48	Schaffh.	1.89	Zurich	1.80	Soleure	2.16
Schaffhouse	1.49	Soleure	1.90	Vaud	1.80	Appen.-E.	2.16
Appen.-E.	1.55	<i>Fribourg</i>	<i>1.97</i>	Glaris	1.82	Bâle-Cam.	2.16
St-Gall	1.55	Appen.-E.	1.97	Schaffh.	1.84	Thurgovie	2.17
Berne	1.55	Bâle-C.	1.98	Bâle-Ville	1.85	Glaris	2.19
Schwyz	1.56	Berne	1.98	Soleure	1.85	Zurich	2.21
Bâle-Camp.	1.60	Valais	1.99	Berne	1.88	Tessin	2.23
Soleure	1.61	St-Gall	1.99	St-Gall	1.95	Schaffh.	2.23
Lucerne	1.61	Tessin	2.04	Schwyz	2.04	Lucerne	2.24
Tessin	1.64	Lucerne	2.06	Zoug	2.11	Berne	2.24
Valais	1.65	Zoug	2.07	Lucerne	2.13	Schwyz	2.32
<i>Fribourg</i>	<i>1.71</i>	Grisons	2.09	Nidwald	2.14	St-Gall	2.34
Appen.-In.	1.73	Schwyz	2.16	Tessin	2.16	Uri	2.36
Nidwald	1.75	Uri	2.30	Uri	2.17	Nidwald	2.37
Grisons	1.75	Nidwald	2.32	Grisons	2.25	Grisons	2.47
Uri	1.86	Appenz.-I.	2.36	Appen.-I.	2.37	Appen.-I.	2.48
Suisse	1.52	Suisse	1.91	Suisse	1.88	Suisse	2.19

Sans avoir la prétention de tirer, d'un résultat annuel, des conclusions bien arrêtées, qui pourraient être démenties par les résultats de l'année suivante, nous pouvons dire cependant que le tableau ci-dessus est tout à fait suggestif. Le lecteur pourra y faire diverses et intéressantes constatations.

Pour l'ensemble de la Suisse, la note moyenne de la lecture est sensiblement meilleure que celle des autres branches ; 11 cantons ont obtenu, à cet égard, une moyenne au-dessous de 1,50 ; c'est dire que les notes se rapprochent sensiblement de l'unité. Entre les moyennes des cantons extrêmes, il n'y a qu'un écart de 0,58.

Nous remarquons que plusieurs cantons avancés, tels que Bâle-Ville, Zurich, Genève, Thurgovie, qui se trouvent en tête pour les moyennes des trois premières branches, ne conservent plus leur rang lorsqu'il s'agit des branches civiques. D'autres cantons, par contre, tels que Fribourg et Valais, qui occupent une place moins favorable pour la lecture et la composition, obtiennent d'excellentes notes moyennes dans les deux dernières branches.

En général, les notes moyennes acquises par les cantons dans les branches civiques continuent à être les moins favorables. Il est juste de rappeler que les branches civiques constituent à l'école primaire un vaste programme à parcourir, et que ces spécialités, pour répondre aux exigences des examens des recrues, mettent puissamment la mémoire à contribution. Quand le programme de ces examens aura été révisé, et que les experts n'auront plus à s'occuper d'interroger sur une quantité de connaissances de détail d'aucune portée éducative et pratique, alors nous verrons la note moyenne générale des branches civiques s'améliorer promptement dans chaque canton.

En parcourant le tableau des moyennes, nous remarquons également que, dans les diverses branches, les cantons se serrent de près et qu'ils forment des groupes bien homogènes.

Si nous passons maintenant au canton de Fribourg, nous avons le regret de constater qu'il continue à occuper un rang peu honorable pour la lecture. Il se trouve le 21^{me}, avec la note moyenne 1,71, alors que les moyennes extrêmes sont, pour Bâle-Ville 1,28 et pour Uri 1,86 : différence d'avec le premier + 0,43 et d'avec le dernier — 0,15. Nous reviendrons plus loin sur ce résultat anormal.

La moyenne obtenue pour la composition est satisfaisante, puisque notre canton tient ici le 12^{me} rang avec la note 1,97. Mais cette moyenne pourrait et devrait être meilleure. Nous avons encore un nombre trop considérable de recrues avec la note 2 ou la note 3. Ainsi, le 33 % de l'ensemble de nos recrues a obtenu la note 1, le 37 % la note 2 et le 27 % la note 3. Nous devons donc employer nos efforts à diminuer la trop grande proportion de ces notes.

D'un autre côté, Fribourg arrive à obtenir, pour le calcul et les branches civiques, de meilleures notes moyennes que celles de l'ensemble de la Suisse.

La physionomie des districts de notre canton est assez constante depuis quelques années. Nous consulterons avec intérêt le tableau ci-après, qui donne par branches les notes moyennes de chaque district.

Lecture		Composition		Calcul		Branches civiques	
Veveyse	1.41	Veveyse	1.77	Veveyse	1.37	Veveyse	1.83
Broye	1.59	Sarine	1.91	Broye	1.63	Broye	1.89
Gruyère	1.69	Broye	1.91	Gruyère	1.68	Sarine	2.01
Lac	1.69	Lac	1.95	Glâne	1.68	Gruyère	2.07
Sarine	1.70	Glâne	1.97	Lac	1.79	Lac	2.08
Glâne	1.75	Gruyère	1.98	Sarine	1.83	Glâne	2.08
Singine	1.93	Singine	2.20	Singine	2.16	Singine	2.39
Canton	1.71	Canton	1.97	Canton	1.78	Canton	2.07

La Veveyse tient la tête dans toutes les branches et la Singine la queue. Nous voyons avec plaisir que la Broye tend à se rapprocher du 1^{er} rang qu'elle a si souvent occupé d'antan. Cette fois-ci, elle vient en 2^{me} rang, immédiatement après la Veveyse, avec la remarque suivante, que pour la composition, elle partage cette place avec la Sarine.

Si, à titre de renseignement, nous comparions les moyennes obtenues par la Veveyse avec celles des cantons, nous rangerions ce district après Genève pour la lecture, soit au 4^{me} rang ; au 5^{me} rang pour la composition, et au 1^{er} rang pour le calcul et les branches civiques. La Singine, d'autre part, se trouverait au dernier rang pour la lecture, au 23^{me} pour la composition et le calcul, et au 24^{me} pour les branches civiques. Les écarts entre ces deux districts extrêmes sont les suivants : lecture 0,52 ; composition 0,43 ; calcul 0,79 ; branches civiques 0,56.

Revenons à la lecture. Un seul district, celui de la Veveyse, a une note moyenne meilleure que celle de l'ensemble de la Suisse. Les moyennes des autres districts s'écartent respectivement de celle de cette dernière dans les proportions suivantes : Broye 0,07 ; Gruyère et Lac 0,17 ; Sarine 0,18 ; Glâne 0,23 et Singine 0,41.

A la vue de ces résultats, nous sommes à nous demander si l'enseignement de la lecture offre plus de difficulté dans les districts de la Singine et de la Glâne, par exemple, que dans ceux de la Veveyse et de la Broye. Ce que l'on peut obtenir ici est-il impossible là ?

Sur 12 cantons ou demi-cantons qui figurent dans la classification avec une note moyenne générale moins bonne que celle obtenue par Fribourg, huit d'entre eux ont pour la lecture une note moyenne plus honorable que celle de notre canton.

Pour ceux qui ont l'occasion d'assister aux examens de recrues ou d'entendre lire la plupart de nos jeunes gens, il n'y a rien là qui doive étonner. Nous répéterons sans ambages qu'en général nous sommes trop peu exigeants, à l'école primaire ou complémentaire, en ce qui concerne la lecture. Sommes-nous toujours bien convaincus nous-mêmes de l'importance d'une bonne lecture et de la nécessité qu'il y a de surveiller les premiers pas de l'enfant dans cet art, de suivre une marche bien graduée et de veiller à faire contracter de bonnes habitudes. Si l'élève n'a pas appris à bien lire au cours inférieur, ce n'est, en général, ni au cours moyen, ni au cours supérieur qu'il pourra se rattraper. Combien de lectures insipides, traînantes, mal assurées, parfois inintelligentes et inintelligibles n'entendons-nous pas sur les bancs de l'école ! L'élève n'a jamais été amené à faire des efforts sérieux pour arriver à une bonne prononciation ; quand il parle ou lit à haute voix, toutes les voyelles se confondent souvent chez lui

dans un vague difficile à saisir, tandis que les consonnes manquent d'articulation. Puis, pour brocher sur le tout, il y a encore l'accent du terroir, et parfois une tendance fâcheuse à vouloir lire avec trop de rapidité. Enfin, nos élèves ne sont pas toujours exercés méthodiquement à donner le compte rendu de leur lecture. Et nous-mêmes, comment lisons-nous quelquefois ? La main sur le cœur, ne sommes-nous pas souvent les premiers coupables ?

Il est difficile, dit-on, de rencontrer un bon lecteur. C'est une raison de plus pour ne pas perdre de vue notre propre perfectionnement dans l'art de la lecture à haute voix.

Mais nous ne voulons pas charger le tableau. Nous venons d'apprendre, avec un légitime orgueil, par les publications officielles, que les résultats obtenus dans notre canton aux examens pédagogiques des recrues de l'année courante, sont tout à fait réjouissants. Sans doute la note moyenne de lecture aura suivi ce mouvement de progrès. Nous en sommes réjouis.

M. BERSET.

Cours de pédagogie catéchétique

Après les hésitations jadis trop générales et trop nombreuses, on éprouve de plus en plus de nos jours la nécessité de donner des leçons de catéchisme d'après les principes de la pédagogie. Sous le haut patronage de Mgr Stammer, évêque de Bâle, un cours a été donné à Lucerne du 23 au 27 septembre dernier. Excellamment conçu, le programme prévoyait des conférences et des exercices modèles ; après la théorie venait la pratique.

M. le Dr Beck, professeur à l'Université de Fribourg a donné des conférences sur la psychologie appliquée à l'éducation et sur l'instruction religieuse qu'il faut donner à la jeunesse émancipée des écoles ; M. Estermann, sur la manière de se comporter avec les enfants faibles d'esprit ; M. le Dr Gisler, professeur à Coire, sur la part qu'il faut faire à l'apologétique dans l'enseignement du catéchisme ; M. Meyenberg, professeur à Lucerne, sur la méthodologie de l'enseignement de la messe et de la bible ; M. Meyer, sur les leçons d'instruction religieuse qu'on peut donner le dimanche ; M. Swoboda, professeur à l'Université de Vienne, sur l'enseignement de la religion dans les écoles secondaires, industrielles et gymnasiales. D'autres thèmes encore furent traités ; ceux que je viens de signaler ne sont que les principaux.

Ces leçons théoriques ont été accompagnées d'exercices pratiques, qu'ont dirigés MM. Aloïs Hartmann et Ræber, catéchistes à Lucerne, Meyenberg, professeur et Stieglitz, curé à Munich.